



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
28 décembre 2009
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 19^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 22 octobre 2009, à 15 heures

Président : M. Mićić (Vice-Président)..... (Serbie)
puis : M. García González (Vice-Président)..... (El Salvador)

Sommaire

Point 57 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (*suite*)
- b) Participation des femmes au développement (*suite*)

Point 60 de l'ordre du jour : développement agricole et sécurité alimentaire

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



En l'absence de M. Park In-kook (République de Corée), M. Mičić (Serbie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 57 de l'ordre du jour : élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite)

a) Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (suite)

b) Participation des femmes au développement (suite) (A/64/93, A/64/162 et A/64/162/Corr.1)

1. **M. Valero Briceño** (République bolivarienne du Venezuela) dit qu'il est capital d'élaborer des lois et des politiques inclusives et globales pour éliminer la pauvreté. L'accès à la justice et à un emploi décent est indispensable mais pour créer une société globalement juste et équitable il faut aussi s'écarter du système capitaliste actuel qui ne fait que perpétuer la pauvreté.

2. Après avoir passé en revue les raisons structurelles et historiques de la pauvreté dans les pays du Sud, il relève que ces pays ont été rendu dépendants du système capitaliste mondial tout en étant soumis à la violence et à la destruction suite aux avancées les plus importantes; ils sont devenus exportateurs nets de capitaux vers les pays du Nord tout en s'appauvrissant. Si l'État providence s'est développé en Europe, les pays en développement n'ont connu que le désespoir et la détérioration de leurs secteurs de l'éducation, des soins de santé, du logement, de l'approvisionnement en eau et de la sécurité sociale. La libéralisation des échanges sans discernement, la destruction de la production locale et la guerre aux pratiques agricoles écologiquement durables et aux cultures traditionnelles ont anéanti tous leurs espoirs de surmonter leur sous-développement et d'éliminer la pauvreté.

3. Les nouveaux problèmes posés par les changements climatiques et la crise économique ont aggravé les conditions de vie des pauvres en particulier, et les ressources que le système financier prédominant fournit aux pays en développement sont insuffisantes et imposent des conditions qui violent la souveraineté des États. Alors qu'il est important que les pauvres jouissent de leur autonomie au plan juridique pour éliminer la pauvreté, cette autonomisation doit s'étendre à tous les domaines.

4. Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a un plan d'égalité sociale pour universaliser les droits humains, éliminer la pauvreté et surmonter les inégalités. Les ressources nationales de pétrole sont maintenant au service de la population et la distribution des revenus s'est améliorée grâce à une économie socialement renforcée, à la démocratisation de la propriété, à la création d'emplois lucratifs et à une augmentation des salaires réels des travailleurs. Les programmes mis en place par le Gouvernement ont permis au Venezuela d'atteindre l'Objectif de développement du Millénaire (ODM) visant à réduire l'extrême pauvreté ainsi que tous les autres ODM, mettant ainsi son pays à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité en Amérique latine et dans les Caraïbes.

5. **M. Almambetov** (Kazakhstan) dit qu'il est indispensable de déployer davantage d'efforts pour atténuer les conséquences de la crise économique et financière mondiale. Les tâches et les indicateurs relatifs à chaque ODM doivent être réexaminés et adaptés aux réalités économiques et sociales de chaque pays et des politiques nouvelles et innovantes doivent être élaborées. Il est également nécessaire de procéder à une évaluation plus objective de la mise en œuvre des ODM dans les zones rurales.

6. Le Kazakhstan, pour sa part, a réalisé plusieurs des ODM, notamment l'objectif de réduction de la pauvreté, et il prend des mesures pour que des progrès soient accomplis au niveau du programme ODM-Plus, soit améliorer la qualité de vie de tous les citoyens et intégrer la viabilité de l'environnement et une politique de développement de caractère social dans ses stratégies nationale, sectorielle et locale. Son Gouvernement prend des mesures pour stabiliser l'économie, notamment par des plans d'incitation au développement du capital humain et de l'emploi, en particulier pour les petites et moyennes entreprises dans les zones rurales. Il a adopté une approche socio-économique pour créer des emplois, améliorer l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité, et encourager l'aide sociale directe aux groupes marginalisés. Ceux qui le sont le plus, c'est-à-dire les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles nombreuses à faible revenu, bénéficient d'un système mixte de protection sociale, par le biais d'un système de retraite et d'assurances sociales cumulées. Le Gouvernement a également redoublé d'efforts pour soutenir les femmes et les enfants en sollicitant des

fonds auprès des donateurs et en partageant les coûts avec les partenaires au développement, en introduisant, en 2008, un système obligatoire de prestations et d'assurances sociales afin d'aider les femmes pendant la grossesse et l'accouchement, et en fournissant des soins de santé aux enfants de moins d'un an. Par ailleurs, le budget national révisé pour 2009-2011 a amélioré les prestations et les garanties sociales pour l'ensemble de la population.

7. Le Kazakhstan est prêt à travailler dans un esprit de partenariat avec d'autres pour lutter contre la pauvreté, et souligne la nécessité pour la communauté internationale d'honorer ses engagements en matière de financement du développement. Les mesures régionales et sous-régionales devraient reposer sur le renforcement de la coopération internationale et des formes novatrices de partenariat pour le financement du développement. Au niveau national, il serait possible d'améliorer la réduction de la pauvreté et d'assurer une croissance économique soutenue grâce à l'autonomisation des pauvres, tant sur les lieux de travail qu'au sein des communautés. La résolution 63/142 de l'Assemblée générale sur la démarginalisation des pauvres par le droit, que son Gouvernement a appuyée, exigerait que les gouvernements et les autres parties prenantes aient le leadership et l'engagement politiques nécessaires.

8. **M. Shin** Boonam (République de Corée) se dit préoccupé que la crise économique mondiale ait accru la vulnérabilité du monde en développement et touche les femmes et les autres populations à risque de façon disproportionnée. La communauté internationale doit lutter contre une forte envie de diminuer son aide à cause de ressources limitées. La République de Corée fait tout son possible pour honorer ses engagements en triplant le montant de son aide publique au développement (APD) qui sera de l'ordre de 3 milliards de dollars en 2015. Elle va aussi augmenter progressivement son aide au niveau régional en se concentrant sur l'Afrique et l'Asie et se propose de doubler l'aide qu'elle apporte à l'Asie d'ici à 2015 et de lancer la deuxième étape d'une initiative en faveur du développement de l'Afrique en novembre 2009. La République de Corée a longtemps axé ses programmes de coopération sur le développement rural pour lutter contre la pauvreté, et elle soutient le projet Villages du Millénaire, actuellement mis en œuvre dans 80 villages de 10 pays africains.

9. Son Gouvernement a établi un système de contingent pour assurer une plus forte participation des femmes à la politique aux niveaux national et local. Il invite les autres à faire de même car il est essentiel de réaliser des progrès en matière d'égalité entre les sexes et d'émancipation des femmes pour réduire globalement la pauvreté. Les avancées des organismes des Nations Unies pourraient être encore améliorées en aidant les pays à établir des budgets tenant compte de l'égalité des sexes et en favorisant le dialogue sur l'intégration de façon à améliorer l'égalité homme-femme. S'il est indéniablement important de rendre les pauvres juridiquement autonomes, les débats de la Commission sur cette question et le projet de résolution y relatif qui sera présenté incessamment devraient restés axés sur le développement.

10. **M. Myint** (Myanmar) dit que, sans l'aide des autres ou sans système de sécurité sociale, les conditions de vie des pauvres restent désespérées. À l'heure de la crise économique et financière internationale actuelle, la coopération internationale pour le développement est plus cruciale que jamais et l'Organisation des Nations Unies doit mobiliser le soutien de tous les organismes compétents aux niveaux régional et mondial pour aider les pays en développement à éliminer la pauvreté. Les mécanismes de réduction de la pauvreté existants devraient être mis à profit et de nouveaux devraient être créés. Il est nécessaire d'augmenter substantiellement l'assistance pour aider les gouvernements à respecter leur engagement de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, et les gouvernements, la société civile et les organisations régionales et internationales doivent faire des efforts soutenus et concertés pour améliorer les conditions de vie des populations.

11. Bien que le Gouvernement birman fasse tout son possible pour éliminer la pauvreté, il n'a reçu aucune aide des organisations internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque asiatique de développement depuis 1988. Il faut encore ajouter à cette épreuve les sanctions injustes et immorales, imposées unilatéralement au Myanmar par certains pays occidentaux, qui entravent considérablement ses programmes de développement national. Des milliers de personnes dans tout le pays ont perdu leur emploi et en souffrent.

12. Les efforts déployés par le Myanmar pour assurer sa croissance économique et créer des emplois

comprennent notamment des mesures visant à accroître la production agricole et à encourager les entrepreneurs du secteur privé à défricher des terres vacantes et en jachère de même que des terres vierges et humides pour les cultiver et augmenter ainsi sensiblement la production de denrées alimentaires. Il encourage aussi la création d'emplois par le secteur privé, ce qui a conduit à un accroissement de l'investissement tant local qu'étranger; il a aussi créé un certain nombre de zones industrielles dans le pays, offrant ainsi de nouveaux emplois aux jeunes de 18 à 24 ans. Au niveau régional, le Myanmar coopère avec d'autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour s'efforcer de développer les zones rurales et d'éliminer la pauvreté.

13. **M. Loulichki** (Maroc) dit que la réalisation des ODM exige des efforts inlassables et collectifs de la part de la communauté internationale qui doit honorer tous les engagements pris en matière d'aide au développement, notamment en consacrant 0,7 % du PNB à l'APD et de 0,15 à 0,20 % aux pays les moins avancés. La sécurité alimentaire est d'importance cruciale pour permettre aux pays en développement, en particulier ceux qui souffrent d'une extrême pauvreté, de s'approprier le processus du développement et de lutter contre la pauvreté. Il ne sera possible d'atteindre cet objectif qu'en augmentant les investissements et l'APD dans l'agriculture. Les changements climatiques imposent une tension supplémentaire aux pays pauvres, mettent en danger la vie de millions de personnes et plongent des millions de plus dans une extrême pauvreté.

14. Le résultat de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques doit répondre aux intérêts des pays les plus touchés par ce fléau car c'est pour eux une question de survie et de stabilité politique. Par ailleurs, comme les femmes sont les premières à être frappées par l'extrême pauvreté et par les crises dans le monde, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour mieux répondre à leurs besoins d'autonomie et renforcer leur participation au processus de développement.

15. L'engagement du Maroc aux objectifs de développement internationalement convenus est illustré par le fait qu'il a réussi, en 2007, à atteindre les cibles des ODM concernant la lutte contre la pauvreté et la faim et par l'initiative lancée au niveau national en faveur du développement humain qui, outre ses objectifs de réduction de la pauvreté et de l'exclusion

sociale, visait aussi à aider la population ciblée à prendre son avenir en main en se concentrant sur des activités génératrices de revenus stables, sur l'accès aux services sociaux de base et sur le renforcement des droits des femmes. Le Maroc a un système d'assurance santé obligatoire et un programme d'assistance médicale destiné aux pauvres.

16. Son Gouvernement a également lancé des réformes importantes du cadre juridique et des politiques publiques pour l'égalité entre les sexes dans les domaines social, économique et politique. Selon les estimations, sa loi sur le microcrédit a profité à plus d'un million de personnes dont plus de la moitié étaient des femmes. La représentation politique des femmes s'est aussi nettement améliorée au parlement et au gouvernement, sept femmes occupant des postes stratégiquement importants, et lors des élections communales récentes, la participation des femmes s'est également améliorée. Par ailleurs, un certain nombre de lois ont été amendées pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et protéger les droits des femmes et des enfants, une nouvelle disposition du Code de la famille garantissant le partage des responsabilités entre les époux. L'égalité des sexes est prise en compte dans le budget général de l'État en vue d'accélérer la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes et de garantir une meilleure répartition des ressources dans le secteur social pour les femmes et les enfants.

17. Le Maroc est aussi fortement engagé au développement durable de l'Afrique, comme en témoigne l'organisation d'une première conférence africaine sur le développement humain qu'il a assurée en 2007. Une démarche globale fondée sur la solidarité internationale soutenue et la volonté politique nécessaire s'imposera pour régler de façon adéquate le problème de la pauvreté.

18. **M. Koterec** (Slovaquie) dit que la coopération macroéconomique au niveau mondial est cruciale pour compenser l'impact des crises économiques et financières mondiales et créer des conditions propices à la reprise d'une croissance soutenue. Bien que tous les pays aient la responsabilité première de leur propre développement, les pays développés doivent jouer un rôle plus important pour traiter les problèmes mondiaux et ils ne doivent pas perdre de vue les ODM, malgré les temps présents difficiles. L'engagement de la Slovaquie à remplir ses obligations concernant les ODM est manifeste à en juger par l'APD qu'elle

fournit dans le cadre d'un certain nombre de programmes et projets bilatéraux et multilatéraux dans les Balkans de l'Ouest, en Europe orientale, en Afrique et en Asie, et par le fait qu'elle a fait de l'APD une des priorités de sa politique étrangère. Pour assurer durablement la croissance des pays en développement, la communauté internationale doit se concentrer sur les groupes les plus vulnérable, en particulier les femmes et les enfants, qui continueront à souffrir de manière disproportionnée de la pauvreté si les femmes ne sont pas émancipées, rendues indépendantes, éduquées et habilitées à utiliser pleinement leur potentiel économique. Les femmes jouent un rôle sans précédent dans le processus de développement et l'aide au développement est donc d'importance majeure pour elles. La Slovaquie reconnaît la nécessité d'améliorer l'égalité entre les sexes et d'autonomiser les femmes à cet égard, et elle est favorable à la création d'un organisme pour l'égalité homme-femme au sein du système des Nations Unies car ceci augmenterait la responsabilisation et l'efficacité du travail de l'Organisation.

19. **M. Kuymizakis** (Malte) dit que toute position prise ou toute recommandation faite au sujet de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes par rapport à la santé et aux droits sexuels et génésiques ne devrait pas mettre l'une quelconque des parties dans l'obligation de considérer l'avortement comme une forme légitime de droits ou de services de santé génésique et que toute discussion sur ces questions ou sur des produits liés à la santé génésique doit avoir lieu dans le cadre du droit à la vie, l'un des droits humains les plus fondamentaux. La législation maltaise considère qu'il est illégal de mettre fin à une grossesse par des procédures d'avortement induit et ne reconnaît pas l'avortement comme une mesure de planification familiale. Bien que son Gouvernement soutienne des programmes et instruments tels que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, la Plateforme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, M. Kuymizakis a rappelé les réserves de son Gouvernement sur des termes tels que « droits génésiques », « services génésiques » ou « contrôle de la fertilité »

20. L'égalité homme-femme est au centre de la politique maltaise de développement et elle est jugée essentielle pour réduire la pauvreté. De plus,

l'intégration de l'égalité entre les sexes, une priorité nationale, inspire ses activités d'aide au développement et de coopération et c'est une question intersectorielle dans tous les domaines de la politique de développement. Son Gouvernement a pris plusieurs mesures pour intégrer une prise en compte de la distinction homme-femme dans ses stratégies de développement, et il a renforcé l'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes dans le programme national pour garantir l'égalité des chances dans la conception, l'application, l'analyse et la supervision de toutes les lois et politiques et de tous les programmes. Malte encourage activement l'inclusion des femmes et des hommes qui vivent dans la pauvreté et améliore l'égalité des chances en accroissant le taux de l'emploi en général, en particulier par l'inclusion des travailleurs plus âgés, des femmes et des groupes vulnérables dans le marché du travail. Le Gouvernement maltais encourage aussi une plus grande disponibilité de logements décentes et abordables et les mesures propres à empêcher que la pauvreté et l'exclusion sociale se perpétuent d'une génération à l'autre. Il fournit des services de garde d'enfants et encourage des mesures favorables à la famille afin de promouvoir la participation équitable des femmes et des hommes au marché du travail. La commission nationale maltaise pour la promotion de l'égalité a mené une étude sur la budgétisation de mesures d'égalité entre les sexes dans plusieurs pays en vue de renforcer les capacités nationales de Malte et de reproduire certaines initiatives. Les États membres devraient effectuer des études similaires et échanger leurs meilleures pratiques.

21. **M. Jafarov** (Azerbaïdjan) dit que l'Azerbaïdjan a pu atténuer l'incidence négative de la crise économique et financière mondiale sur son économie et qu'il a réussi à instaurer une stabilité économique soutenue, la croissance de son produit intérieur brut étant actuellement de près de 4 %. La réussite du lancement et de la mise en œuvre de plusieurs projets régionaux d'infrastructure a stimulé son économie et contribué sensiblement au développement de quelques-uns des pays voisins. Son pays a été touché par les crises mondiales actuelles dans les domaines économique, financier, alimentaire et énergétique et par le conflit armé qui se poursuit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et a conduit à l'occupation d'un cinquième du territoire azerbaïdjanais et fait d'un habitant du pays sur huit une personne déplacée à l'intérieur des frontières ou un réfugié.

22. Quoi qu'il en soit, en vue d'atteindre les ODM d'ici à 2015, son Gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de mesures pour éliminer la pauvreté : il a encouragé des mesures de renforcement de la protection sociale et économique; il a favorisé le renforcement du secteur privé, accru les opportunités économiques et amélioré la qualité des emplois; il donne les mêmes possibilités d'accès à la protection sociale et aux services sociaux; il a fait baisser le taux de chômage. Les besoins des groupes vulnérables – en particulier les personnes âgées et les personnes handicapées – en assistance sociale et services sociaux ont été pris en compte dans les grandes politiques nationales telles que la stratégie nationale de l'emploi.

23. En ce qui concerne la démarginalisation par le droit, le cadre juridique approprié à mettre en place pour garantir un accès équitable et raisonnable à la justice, l'éducation, la santé et la protection sociale doit être assorti de mécanismes efficaces pour assurer l'accès à la justice. Il est également important d'améliorer la qualité des services médicaux et de l'éducation qui devraient être abordables et accessibles à tous. Les obstacles au commerce et à l'accès aux marchés, aux institutions financières, au crédit et aux prêts devraient être éliminés, essentiellement grâce à la protection et à la promotion des droits du travail et des droits à un emploi indépendant; il est très préoccupant que, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 600 millions de personnes travaillent pour moins de 1,25 dollar par jour. Si chaque pays doit assumer la responsabilité première de son propre développement et veiller à ce que les efforts nationaux soient harmonisés avec les programmes, mesures et politiques d'appui au niveau mondial, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées devraient constituer le cadre universel principal pour le traitement des problèmes relatifs au développement social, en particulier ceux liés à l'allègement de la pauvreté. La deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté a un rôle capital à jouer à cet égard.

24. **M. Taguri** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que, en dépit des efforts déployés au niveau international, les effets de marginalisation de la pauvreté continuent à se faire sentir dans le monde entier et nulle part davantage qu'en Afrique sub-saharienne. Il est indispensable d'allouer plus de ressources à l'aide alimentaire sans conditions et au renforcement des capacités nationales. Au moment du lancement de la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté,

l'ONU a un rôle très important à jouer dans la mobilisation de la volonté politique collective de donner davantage aux groupes les plus vulnérables compte tenu des réductions de l'APD résultant de la crise financière récente. Les programmes nationaux de réduction de la pauvreté doivent comprendre des stratégies de lutte contre le chômage, l'exode des cerveaux et le VIH/Sida qui prélèvent tous un lourd tribut sur les ressources humaines dont l'importance est cruciale pour le développement durable. Pour les pays en développement et les pays les moins avancés, il est aussi essentiel que la communauté internationale réagisse rapidement aux catastrophes naturelles.

25. Son pays a lancé la « Campagne verte » afin de maîtriser la technologie de mise en valeur des terres dans la Communauté des États sahélo-sahariens et dans toute l'Afrique et, avec le Nigeria et Cuba, il a financé un programme Sud-Sud de soins de santé pour plusieurs pays africains. Il appuie les politiques de l'Union africaine visant à promouvoir l'intégration du continent par le biais d'institutions d'investissement financées conjointement qui fournissent des prêts commerciaux dans les États sahélo-sahariens et il encourage ses propres citoyens à augmenter leurs investissements privés en Afrique.

26. **M. Lakhal** (Tunisie) dit que, en raison du caractère multidimensionnel de ses causes et effets, il convient de placer la pauvreté dans un contexte mondial et de la traiter de manière intégrée. La pauvreté n'est pas inévitable; elle est le résultat d'un développement économique inégal et inégalement rythmé. Un véritable partenariat mondial fondé sur la solidarité et la coopération est donc nécessaire pour promouvoir le développement et aider à éliminer la pauvreté. À cet égard, la Journée internationale de la solidarité humaine, la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté et l'établissement du Fonds mondial de solidarité, conformément à l'initiative de la Tunisie, sont importants. Des mesures doivent être prises pour que le Fonds soit opérationnel le plus rapidement possible.

27. Le Gouvernement tunisien a entrepris des réformes de grande portée pour accélérer la croissance économique et réduire la pauvreté, des réformes qui ont permis l'émergence d'une classe moyenne importante et d'une société équilibrée qui s'est montrée solidaire. Il a également pris des mesures pour renforcer les programmes de protection sociale, par exemple par la fixation d'un salaire minimum et la

collecte de fonds auprès des institutions publiques et privées pour les groupes vulnérables. Ces programmes et mécanismes ont aidé à intégrer les groupes plus vulnérables dans le circuit de la production en encourageant les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes à faible revenu à créer des projets et ils ont permis de progresser dans la voie d'une couverture sociale pour tous et de l'amélioration constante des salaires de base. Cependant, il y a encore à faire dans ce domaine et le Gouvernement projette également de garantir au moins une source de revenu à chaque famille tunisienne dans les cinq prochaines années.

28. **M. Aguiar Patriota** (Brésil) dit que l'élimination de la pauvreté est un impératif moral et un élément essentiel du droit au développement. La communauté internationale a pris des mesures importantes pour mettre en place un cadre global afin de mieux comprendre et traiter les problèmes auxquels elle est confrontée; il est donc temps maintenant de se concentrer sur la mise en œuvre. À cet égard, il y a lieu de poursuivre les stratégies de croissance économique en tandem avec des politiques publiques propres à aider les pauvres à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent au quotidien pour parvenir à la prospérité. Afin d'atténuer les effets défavorables de la crise économique et financière, de permettre aux pays en développement de mettre en place des politiques contre-cycliques et de financer les mesures de protection sociale, la communauté internationale doit fournir des ressources substantielles nouvelles et additionnelles aux pays en développement, en particulier aux plus vulnérables. Des sources innovantes de financement du développement devraient être encore recherchées dans le cadre de la structure de l'Organisation des Nations Unies relative au développement mais elles ne devraient jamais être considérées comme un moyen de remplacer les montants insuffisants de l'aide publique au développement. La réunion de haut niveau sur les Objectifs de développement du Millénaire prévue en 2010 devra aborder ces questions; les États membres doivent réaffirmer leur soutien aux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire en étant représentés à cette réunion par des chefs d'État ou de gouvernement et ils devront présenter de nouvelles propositions relatives à des actions multilatérales de lutte contre la pauvreté et la faim.

29. Sa délégation est convaincue que les pauvres doivent bénéficier pleinement du système juridique et

de l'accès à la justice et elle s'associera au projet de résolution sur la démarginalisation des pauvres par le droit et l'élimination de la pauvreté. Le Brésil a pris un certain nombre de mesures pour combattre la pauvreté. Son programme "niveau zéro pour la faim" en particulier a eu un impact très fort. La promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes sont aussi au nombre des priorités principales du Gouvernement brésilien, comme en témoigne un programme consistant à verser un traitement mensuel aux familles vivant au-dessous du niveau de revenu minimum, en échange de la scolarisation, de l'examen médical et de la vaccination de leurs enfants. En 2009, ce programme a aidé près de 30 % de la population, 70% du montant en espèces transféré ayant été consacré à la nourriture et 90 % des fonds dépensés par le gouvernement dans le cadre du programme ayant bénéficié aux 40 % les plus pauvres de la population. Ce programme reconnaît également le rôle critique que jouent les femmes dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion puisqu'elles sont les principales bénéficiaires des fonds dans le cadre du programme.

30. **M. Osuntokun** (Nigeria) dit que la capacité de fournir à la population en général des services de base tels que l'éducation, la nourriture, le logement, de bons soins de santé et un emploi rémunérateur constitue l'une des références du développement. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire doit être assurée et les causes profondes des pénuries alimentaires doivent être traitées dans le cadre de programmes stratégiques et coordonnés.

31. L'Afrique est fortement tributaire de l'agriculture pour sa consommation et ses exportations de produits alimentaires et, de ce fait, le sort des Africains est lié aux perspectives de ce secteur. La convergence des crises récentes a affaibli les capacités qui avaient été améliorées auparavant. Le Nigeria a un potentiel immense de forte productivité agricole mais son secteur de l'agriculture souffre d'un faible niveau de mécanisation, d'infrastructures d'appui inadéquates, d'un manque de capital et d'investissements ciblés. Cependant, le Gouvernement fédéral a encouragé la croissance, notamment en consentant des prêts aux agriculteurs pour stimuler l'agriculture commerciale sur une grande échelle. Le Nigeria serait heureux de conclure des partenariats bilatéraux pour investir dans l'agriculture, améliorer les réseaux routiers et ferroviaires et développer et diversifier des sources nouvelles d'énergie renouvelable.

32. La réussite de la mise en œuvre du Programme de développement agricole global de l'Afrique offre le cadre le plus efficace qui soit pour traiter le problème de la faim et de la pauvreté sur le continent à court et à long terme. Il faut soutenir les efforts que fait l'Afrique pour réaliser une révolution verte dès que possible.

33. La santé est un autre problème qui a une incidence sur la pauvreté. L'effet dévastateur d'une pandémie a épuisé les ressources humaines de l'Afrique. Des partenariats et des stratégies ont été nécessaires pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

34. Les stratégies d'allègement de la pauvreté comprennent notamment des programmes de microcrédit et de micro-financement et autres initiatives de simples citoyens. Un programme a offert des mesures d'incitation, l'obligation d'envoyer les enfants à l'école étant une condition sine qua non pour avoir accès aux soins de santé gratuits.

35. Toutes les stratégies d'allègement de la pauvreté doivent prendre en considération le fait que les femmes ont un rôle d'importance capitale pour la santé et la viabilité de la société. Les femmes, qui restent privées de leurs droits dans toutes les sociétés, doivent être dotées des moyens et de l'autonomie indispensables pour être à même de contribuer utilement à la santé de la famille et de la nation. Des mesures doivent être prises pour améliorer l'accès des femmes à la participation et à la prise de décision sur toutes les questions politiques, économiques et sociales.

36. **M. Dall'Oglio** (Organisation internationale pour les migrations) dit que le comportement économique et social des migrants internationaux doit être inclus dans toutes les discussions sur la réduction de la pauvreté. Il y a quelques 212 millions de migrants internationaux dans le monde qui ont effectué des transferts de fonds pour un montant de 305 milliards de dollars environ en 2008. Pris dans leur ensemble, les transferts annuels de fonds des migrants internationaux sont plus importants que le PIB de nombreux pays développés. Alors que les migrants représentent simplement 3 % de la population mondiale, leurs transferts de fonds sont équivalents à près des deux tiers du montant de l'investissement étranger direct dans les pays en développement.

37. Toutefois, en période de récession économique, alors que les contributions positives des migrants sont remises en question, il est important de souligner que

les problèmes de migration exigent des décisions politiques responsables, susceptibles de mieux répondre aux besoins des pays d'accueil et d'origine et des migrants eux-mêmes. Dans ce contexte, la publication par le Programme des Nations Unies pour le développement de son Rapport 2009 sur le développement humain, intitulé *Surmonter les obstacles : mobilité humaine et développement*, vient à point nommé.

38. Les migrations devraient être intégrées dans les plans nationaux de développement et dans les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Les migrations internes qui concernent presque quatre fois plus de personnes et des sommes d'argent plus importantes que les migrations internationales ont peu retenu l'attention. Récemment, l'élaboration de politiques visant à faire des migrations une incitation au développement au lieu de mettre l'accent sur leurs conséquences négatives a eu plus de succès. Un manuel sur l'intégration des migrations dans la réduction de la pauvreté est préparé par plusieurs institutions des Nations Unies pour être présenté en novembre. Il sera complété par un programme de formation.

39. **L'archevêque Migliore** (Saint-Siège) fait remarquer que la reprise après la crise économique sera très lente. Certaines institutions consultatives et de suivi ont annoncé que le taux de chômage dans les pays industrialisés a augmenté au cours des 12 derniers mois pour atteindre des niveaux comparables à ceux des années 1930 et que les taux de malnutrition ont augmenté de 11 %. Même si la reprise est imminente, ceux qui sont au chômage continueront à subir les effets de la crise. Dans ce contexte, il est important d'œuvrer en faveur d'un changement qualitatif de la gestion des affaires financières internationales.

40. S'agissant de la diminution toujours plus rapide de l'APD, tous les fonds disponibles sont apparemment utilisés pour empêcher un autre effondrement financier. Toutefois, les engagements en matière d'APD sont beaucoup moins importants que les montants alloués à la restauration du secteur financier. Les engagements internationaux doivent être mis en œuvre sans retard ni excuses. La vente d'une partie des réserves d'or des institutions financières internationales pour aider les pays les plus pauvres et les plus endettés, de même que l'engagement de soutenir les pays pauvres pris au Sommet du Groupe des huit (G-8) à Gleneagles en 2005 et au Sommet du Groupe des 20 (G-20) à Londres en mars 2009 devraient être mis en œuvre de toute

urgence. Les engagements pris au Sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu à Copenhague en 1995 et l'accent mis par l'OIT sur les conditions de travail décentes sont essentiels à une reprise équilibrée.

41. Dans un système économique servant les intérêts des pauvres, ceux-ci doivent être en mesure de défendre leurs propres droits dans le cadre de la règle du droit. De plus, les pauvres doivent avoir un meilleur accès à une éducation plus poussée que l'éducation de base ou la formation professionnelle.

42. **M. Kennedy** (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), s'exprimant sur le point 57 b), dit que, pendant de nombreuses années, l'ONUDI a soutenu l'esprit d'entreprise des femmes et reconnu la valeur des efforts qu'elles déploient dans les secteurs de production pour la personne, les familles, les enfants et la société dans son ensemble. À cet égard, l'ONUDI a le plaisir de participer à l'organisation du lancement à Vienne de l'Étude mondiale 2009 sur le rôle des femmes dans le développement et d'accueillir l'atelier biennal conjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement et du Réseau inter-institutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes. La première de ces manifestations, prévue pour fin octobre, fera connaître l'Étude et donnera des explications à son sujet, des exposés étant présentés par un groupe d'experts ayant participé à la préparation du rapport. La deuxième, qui se tiendra en février 2010, a pour but d'étudier les aspects de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes qui renforcent l'appropriation de son développement par le pays. Lors de l'atelier, les exposés porteront sur la création de possibilités économiques pour les femmes, l'amélioration de leur accès à la propriété et sur leur participation à la prise de décision économique.

43. **M^{me} Barth** (Organisation internationale du Travail (OIT) déclare que, depuis l'adoption de la résolution 63/230 de l'Assemblée générale sur la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), l'OIT s'est activement engagée avec ses partenaires du système des Nations Unies à assurer la cohérence politique et le renforcement des synergies à l'échelon du système sur le thème du plein emploi et des conditions de travail décentes pour tous.

44. Les efforts d'élimination de la pauvreté devraient viser les membres les plus vulnérables de la société, notamment les femmes. Celles-ci sont souvent désavantagées sur les marchés du travail. Les stratégies du développement doivent mieux prendre en compte la distinction homme-femme.

45. La reprise de l'emploi est souvent en retard de quatre à cinq ans par rapport à la reprise économique. L'OIT s'est efforcée de réduire ce décalage en participant à la réunion mondiale sur la protection sociale et en adoptant le Pacte mondial sur l'emploi. Le plan d'action de la deuxième Décennie à l'échelon du système donne une impulsion à un programme de développement productif qui pourrait aider à accélérer la reprise de l'emploi.

46. Pour résoudre le problème de la pauvreté, il convient de traiter toutes les disparités qui existent en matière de droits. Ces inégalités jettent beaucoup de personnes dans la pauvreté du fait que leurs droits les plus fondamentaux leur sont refusés. Les inégalités au niveau de la protection sociale aggravent aussi la pauvreté, ce qui signifie que la vieillesse, la maladie et autres éventualités pourraient faire retomber des personnes vulnérables dans la pauvreté. Il y a également un fossé au niveau du dialogue social qui empêche ceux qui travaillent dans l'agriculture de subsistance, ceux qui ont un travail domestique ou saisonnier par exemple, de faire entendre leurs voix. L'emploi est l'élément essentiel de la création de la richesse et de sa répartition équitable. C'est le principal moyen de sortir de la pauvreté. Les pays qui ont réussi à réduire la pauvreté avaient non seulement des stratégies de croissance économique mais aussi des stratégies de croissance de l'emploi.

47. **M. Karageorgiades** (Observateur de l'Ordre de Malte) dit que l'élimination de la pauvreté constitue la mission de son organisation depuis 900 ans. L'Ordre est toujours là pour servir les pauvres et les déshérités. Il fonctionne dans plus de 120 pays et entretient des relations diplomatiques avec 100 États, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. L'Ordre de Malte compte 12 500 membres, 80 000 volontaires et du personnel médical et paramédical hautement qualifié rémunéré.

48. L'Ordre a des projets pilotes efficaces dans les pays en développement, notamment une formation sur l'esprit d'entreprise pour 99 femmes déshéritées dans une province du Viet Nam, un projet de lutte contre la

malnutrition des enfants en Ouganda et un projet de fourniture de médicaments, de vêtements, de repas à domicile et d'autres services pour les personnes handicapées et âgées en Roumanie. Il y a 15 ans, l'Assemblée générale a accordé à l'Ordre le statut d'observateur permanent. Il suit de près les initiatives de l'Assemblée générale et il est toujours prêt à améliorer ses propres activités pour promouvoir le développement.

49. **M^{me} Semasinghe** (Sri Lanka) dit que la crise financière et la récession ont déjà condamné encore plus de 50 millions de personnes à une extrême pauvreté; ce chiffre pourrait atteindre les 90 millions. Pour de nombreux pays, il serait donc difficile de réaliser l'Objectif 1 de développement du Millénaire, l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim. Toutefois, l'engagement renouvelé de l'aide au développement est source d'optimisme.

50. Le Sri Lanka mobilise des ressources financières pour financer des projets de microcrédit et de micro-financement afin de donner des moyens d'agir à la population rurale démunie et de résoudre les problèmes posés par les différences de revenu entre les sexes de même que les différences entre résidents ruraux et urbains. Le taux de pauvreté par nombre de personnes est tombé de 22,7 % à 14 % en 2008. Le chômage est resté dans les chiffres inférieurs à 10 depuis l'an 2000 et il a baissé progressivement depuis 2005; les dernières données, pour le troisième trimestre de 2008, montre un taux historiquement bas de 5 %.

51. Le Sri Lanka est sur la voie de la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire en matière d'éducation et de santé. La réussite de la scolarisation complète au niveau primaire a été de 98 %. L'égalité entre les sexes pour les inscriptions dans les écoles primaires et secondaires est impressionnante et le taux de mortalité infantile a diminué de même que celui des enfants de moins de cinq ans. Le cadre décennal de politique du développement favorable aux pauvres repose sur la fourniture de services financiers durables et axés sur la pauvreté, notamment prêts aux micro et petites entreprises ainsi qu'aux ménages déshérités.

52. La Banque centrale du Sri Lanka a mis en œuvre des projets de micro-financement, concentrés dans les zones rurales, pour alléger la pauvreté. Les services financiers sont facilement accessibles, 82,55 % des ménages bénéficiant des services d'institutions financières. La Banque centrale coordonne également

plusieurs lignes de crédit financés par des donateurs et comprenant des éléments de micro-financement. À cet égard, l'aide du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) est appréciée, tout comme l'assistance de l'Agence japonaise pour la coopération internationale qui s'applique à des projets de micro-financement dans les Provinces récemment libérées du Nord et de l'Est. Comme dans de nombreuses autres parties du monde, au Sri Lanka le micro-financement sert une clientèle avant tout féminine.

53. La prise en compte de la problématique homme-femme est ancrée dans le cadre politique global du pays. Selon le Rapport 2008 du Forum économique mondial sur les inégalités entre les sexes, le Sri Lanka occupe la douzième place sur plus de 160 pays. Les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre dans les secteurs clés de l'économie générateurs de devises étrangères, notamment le secteur de l'habillement, les envois de fonds de l'extérieur et le secteur du thé. Un programme holistique, sensible à la distinction homme-femme a été lancé pour traiter les problèmes liés à l'emploi et au bien-être social et mental et pour aider les femmes rurales à prendre conscience de leur potentiel.

54. La proportion de filles par rapport aux garçons est de 99 % dans l'enseignement primaire, de 106 % dans le secondaire et de 187 % dans le tertiaire. En 2006, pour la catégorie des 15-24 ans le taux d'alphabétisation des filles par rapport aux garçons était de 101,8 %; la part des femmes ayant un emploi rémunéré dans le secteur non agricole témoigne d'une égalité importante entre les sexes et de la participation élevée des femmes à l'activité économique. Le secteur des soins de santé stimule la productivité de la main-d'œuvre. Bien qu'il n'existe pas de programme d'assurance maladie, le Sri Lanka atteint des objectifs ambitieux en matière de soins de santé par l'allocation d'une petite partie des recettes fiscales aux dépenses de soins de santé publique.

55. Malgré une lutte prolongée contre le terrorisme et le tsunami dévastateur de décembre 2004, le Sri Lanka a gardé son élan pour atteindre les objectifs du développement, notamment les ODM. Des partenariats internationaux sont essentiels à l'appui des efforts nationaux déployés pour atteindre les objectifs du développement. Les donateurs sont donc encouragés à prendre en compte les objectifs de développement internationalement convenus lors de l'affectation de ressources pour l'aide au développement.

56. *M. García González (El Salvador), Vice-Président, prend la présidence.*

Point 60 de l'ordre du jour : développement agricole et sécurité alimentaire (A/64/221)

57. **M. Chaudhry** (Division du développement durable, Département du développement économique et social), présentant le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole et la sécurité alimentaire (A/64/221), déclare que ce rapport a bénéficié de contributions précieuses de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du FIDA et du secrétariat de l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Il se réfère également aux seizième et dix-septième sessions de la Commission du développement durable des Nations Unies portant sur l'agriculture et le développement rural.

58. Plusieurs facteurs à court terme ont été à l'origine de la forte hausse des prix en 2008. De plus, un manque chronique d'investissement depuis les années 1980 a été à l'origine de la une croissance peu importante du secteur agricole. L'économie mondiale devrait accuser un repli de 2,6 % au cours de l'année, après l'expansion qu'elle a connue depuis 2004. Si l'on peut s'attendre à une reprise modérée en 2010, l'économie mondiale reste fragile, ce qui aura un impact sur la sécurité alimentaire.

59. En réponse à la crise alimentaire, le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies pour la coordination a créé une Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire qui a publié le Cadre d'action détaillé. Ce Cadre comprend deux domaines d'intervention : répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables et renforcer leur capacité de résistance et contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition. L'Equipe spéciale a apporté son soutien aux autorités nationales dans ces deux domaines et elle a également fourni un appui à plus long terme pour améliorer la production et la résistance à l'instabilité des prix et aux chocs extérieurs. Les petits exploitants ont reçu des contributions pour renforcer leurs capacités, et une aide alimentaire sans précédent a été fournie aux pays les plus touchés par la hausse des prix. La Banque mondiale a décaissé 780 millions de dollars en un an au titre de son programme de réaction à la crise alimentaire mondiale. Le secrétariat de l'Equipe spéciale coordonne les activités dans 35 pays.

60. À la dix-septième session de la Commission du développement durable, un accord a été conclu sur une stratégie comportant plusieurs volets : intégration du programme sur la sécurité alimentaire dans le cadre plus large des stratégies de développement durable et des programmes de réduction de la pauvreté des pays; relance de l'agriculture dans les pays en développement par le biais d'une révolution verte durable; mise en place d'une protection sociale grâce à des stratégies sociales fondées sur des mesures politiques, notamment investissements dans les infrastructures, développement institutionnel et renforcement des capacités; promotion de la coopération internationale débouchant sur la mobilisation des ressources, la coopération en matière de recherche et de développement, le renforcement de la cohérence des politiques et l'accès aux marchés internationaux.

61. La sécurité alimentaire et le développement durable continuent à occuper une place prioritaire dans l'agenda politique international. Les gouvernements, les donateurs et les partenaires au développement se sont engagés à intervenir de nouveau dans le secteur agricole. Le G-8 a décidé d'engager plus de 20 milliards de dollars dans l'agriculture au cours des trois prochaines années. Avant la crise alimentaire, les démarches relatives à la faim et à l'insécurité alimentaire étaient fragmentées. Maintenant l'attention a été attirée sur ce problème.

62. **M^{me} Osman** (Soudan), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, rappelle que la FAO a déclaré qu'il y avait suffisamment de produits alimentaires pour nourrir le double de la population mondiale. Il faut donc aborder les racines profondes de la faim et de l'insécurité alimentaire avec circonspection. Le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté et la crise alimentaire a mis en évidence les déséquilibres structurels profonds de l'économie mondiale qui se répercutent directement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

63. Une approche globale doit consister notamment à accroître la productivité agricole, encourager des interventions avant et après récolte, assurer des ressources financières adéquates et mettre l'accent sur la croissance du secteur privé et des petits exploitants. Il faut adopter des solutions politiques, économiques, sociales, financières et techniques durables. En conséquence, pour qu'une stratégie réussisse à vaincre la faim, elle devrait reposer sur la participation

d'institutions plus fortes et plus responsables, la stabilité du marché mondial, un meilleur accès au marché pour les produits agricoles des pays en développement, l'élimination des subventions provoquant une distorsion des échanges, des investissements durables dans la production agricole et dans la recherche et un appui ciblé pour le développement du secteur agricole des pays en développement, notamment les petits exploitants et les pauvres. Dans les pays en développement, la politique économique et commerciale internationale menée pendant les 25 dernières années a découragé la production alimentaire, réorienté les modes de consommation alimentaire et avantagé les importations de produits alimentaires subventionnés, ce qui a eu de graves répercussions sur les capacités locales de production.

64. S'il est nécessaire d'inverser d'urgence la tendance à la baisse de la part de l'agriculture dans le montant total de l'APD, il est aussi indispensable d'obtenir des ressources financières nouvelles et additionnelles de toute provenance pour assurer durablement le développement agricole et la sécurité alimentaire des pays en développement. Les investissements et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé devraient s'intensifier. Le commerce est également un élément fondamental pour parvenir à la sécurité alimentaire. Le commerce international doit stimuler la production alimentaire mondiale et apporter aux pays en développement des dividendes plus importants et plus justes. Un système commercial international fondé sur des règles, ouvert, sans distorsion et non discriminatoire, pourrait promouvoir l'agriculture et contribuer à la sécurité alimentaire.

65. Le Groupe des 77 et la Chine reconnaît les efforts déployés par la FAO, le Programme alimentaire mondial et le FIDA pour renforcer la coopération. L'Equipe spéciale du Secrétaire général a également un rôle important à jouer. Il est à espérer que le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui se tiendra en novembre 2009 trouvera une solution valable aux problèmes de la sécurité alimentaire. La recherche agricole joue aussi un rôle important.

66. **M. Kleib** (Indonésie), s'exprimant au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), déclare que l'économie mondiale dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. La

production de denrées alimentaires augmente mais l'insécurité alimentaire aussi. Il y a plus de personnes – plus d'un milliard – qui souffrent de la faim dans le monde qu'il n'y en jamais eu et, ironie du sort, nombre d'entre elles travaillent dans le secteur agricole.

67. L'ANASE estime que la sécurité alimentaire et les politiques agricoles doivent être intégrées dans le processus du développement aux niveaux national et international. Il faut qu'il y ait des synergies entre l'appui au développement international pour la sécurité alimentaire, le développement durable et les objectifs du développement. Un financement soutenu et prévisible, un transfert de technologie approprié et un investissement ciblé plus important dans l'agriculture, en équilibre avec le respect de l'environnement, sont fondamentaux.

68. Les agriculteurs démunis et les petits exploitants constituent la base des communautés rurales en Asie et ailleurs. Ils ont de maigres ressources et peu d'accès au marché et sont eux-mêmes exposés à la faim et à la malnutrition. Ils doivent avoir un meilleur accès au financement et aux intrants agricoles. Des méthodes de culture organiques, naturelles, durables et communautaires pourraient améliorer leur production agricole et la sécurité alimentaire des ménages. Une meilleure productivité permettrait aux petits exploitants de résoudre le problème de la sécurité alimentaire.

69. Il convient de renforcer la sécurité alimentaire et les filets de sécurité sociale et de constituer des stocks régulateurs adéquats pour faire face aux situations d'urgence. Le système financier mondial et le commerce des denrées alimentaires dans les bourses des produits de base doivent être mieux réglementés. Les produits alimentaires ne devraient pas être traités comme un moyen d'investissement. Il faut accélérer la réforme du commerce agricole pour permettre aux petits cultivateurs d'avoir accès à leurs propres marchés intérieurs. Enfin, il y a lieu de renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire au niveau mondial. Le processus de réforme en cours entrepris par la FAO et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est à cet égard particulièrement important.

70. Dans la région Asie-Pacifique, 646 millions de personnes souffrent de la faim. L'ANASE a mis en œuvre de nombreux projets de coopération dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Les dirigeants de l'ANASE ont pris l'engagement d'assurer

la sécurité alimentaire par la production, la commercialisation et le commerce durables des denrées alimentaires dans la région. L'ANASE a décidé de soutenir l'accroissement de la productivité agricole par des investissements plus importants et elle renforce également la coopération dans les domaines de la recherche et du développement, du transfert de technologie, de l'amélioration des infrastructures et de la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire.

71. **M. Rai** (Népal) déclare que l'agriculture est le secteur le plus important pour l'emploi et celui qui contribue le plus à l'économie des pays les moins avancés. Cependant, le secteur agricole manque de systèmes d'irrigation, d'outils scientifiques, de technologies, de semences, d'engrais, d'investissements et d'institutions, le résultat étant qu'il souffre d'une faible productivité et de la faim. Des outils modernes sont nécessaires pour mettre un terme à ce cercle vicieux mais ces outils ne doivent pas mettre en péril la durabilité et les savoirs autochtones qui ont subi l'épreuve du temps.

72. En Afrique, le secteur agricole fournit 70 % des emplois à plein temps, 33 % du PIB et 40 % des recettes d'exportation. Pour lancer une révolution verte, des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud additionnels sont nécessaires. Les subventions de l'agriculture qui sont à l'origine de l'inégalité des conditions qui frappe les produits des pays les moins avancés sont source de préoccupation. La conclusion rapide du Cycle de Doha créant un marché sans distorsion ni discrimination est à espérer.

73. La communauté internationale est instamment priée d'inverser la tendance à la baisse de l'APD dans le secteur agricole. L'engagement récent pris par le G-8 d'investir 20 milliards de dollars en trois ans pour encourager le développement rural dans les pays pauvres a été noté. Il faut apporter un soutien international plus important aux pays les moins avancés pour nourrir ceux qui souffrent de la faim et prendre des mesures pour assurer durablement le développement de l'agriculture à long terme. Les crises alimentaires exigent des capacités institutionnelles nationales et internationales pour régir la sécurité alimentaire. L'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire est vivement appréciée et des mesures plus concrètes, notamment la mise en œuvre du cadre qu'elle a adopté, sont attendues. Le Sommet mondial

sur la sécurité alimentaire qui se tiendra à Rome en novembre devrait ouvrir la voie à la création d'un système mondial de réglementation et d'un mécanisme de responsabilisation en matière de sécurité alimentaire.

74. **M^{me} Zalkaply** (Malaisie) dit que le rapport du Secrétaire général sur le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire aurait dû aborder la question fondamentale de savoir comment équilibrer au mieux les intérêts concurrents entre produits de base à court et à long terme, entre la promotion du secteur agricole et du secteur industriel et entre l'accroissement de la production agricole et la prise en compte des changements climatiques.

75. Les sociétés où se tiennent périodiquement des élections ont toujours tendance à privilégier les facteurs à court terme, par exemple les subventions des denrées alimentaires. À la longue, ces subventions ne sont généralement pas très utiles. Il serait plus efficace d'utiliser les ressources qui leur sont consacrées pour promouvoir la production agricole à l'aide des technologies et techniques les plus récentes. Cependant, beaucoup de gouvernements ont des difficultés à éliminer les subventions des produits alimentaires par crainte de troubles sociaux et de défaite électorale.

76. La plupart des pays en développement ont investi massivement dans la promotion de l'industrialisation et, de ce fait, ils ont négligé le secteur agricole. Il s'en est suivi des changements sociaux considérables, notamment des transferts de population des zones rurales vers les zones urbaines. Pour inverser ce processus en promouvant l'agriculture, il faut maintenant des ressources financières non seulement à cette fin mais aussi pour absorber les coûts sociaux de transition dus à une nouvelle réorganisation de la structure économique.

77. Le rapport considère les pays en développement comme des producteurs de matières premières, ce qu'ils étaient autrefois. Il ne fait pas référence à la nécessité pour ces pays de participer aux activités en aval.

78. Le rapport aurait dû insister davantage sur la question de la spéculation et du financement du commerce des produits de base et de leur incidence sur les prix de ces produits. Le Rapport sur le commerce et le développement le plus récent, établi par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le

développement (CNUCED), consacre tout un chapitre aux modalités de financement des marchés des produits de base et conclut qu'elles ont été à l'origine de variations des prix plus nombreuses n'ayant aucun rapport avec les fondamentaux du marché, que la participation plus large des investisseurs financiers aux marchés des produits de base a accru l'instabilité des prix et aurait pu augmenter l'impact des mouvements des prix du pétrole sur ceux des produits alimentaires.

79. Il ne faut pas oublier l'impact socio-économique plus général de la faim. Selon le rapport du Secrétaire général, 178 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance en raison d'une malnutrition chronique et d'un régime alimentaire mal équilibré. La faim a pour conséquence des taux d'échec scolaire plus élevés qui auront des effets durables sur les générations futures.

80. Pour moderniser l'agriculture traditionnelle, la Malaisie a alloué 1 milliard de dollars dont un peu plus de la moitié a été distribuée. Le Gouvernement a récemment alloué 1 million de dollars pour fournir gratuitement des équipements modernes aux cultivateurs. Ces mesures ont donné des résultats. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a récemment publié un rapport indiquant que la Malaisie est l'un des pays dont l'Indice mondial de la faim s'est le plus amélioré.

La séance est levée à 17 h 55.